



rapport financier
2015/2016

Analyse Bilan

POSTES	2015	2014
A/ IMMOBILISATIONS NETTES	203 640	197 330
Capital souscrit ou fonds associatif		
+ Réserves		
+ Report à nouveau	683 948	725 635
+ Résultat de l'exercice	5 248	-41 687
+ Subvention d'investissement nette		
B/ TOTAL DU CAPITAL PROPRE	689 196	683 948
Provisions pour risques et charges	23 256	19 006
+ Provision pour dépréciation actif circulant		
+ Emprunts bancaires à plus d'un an		
+ Autres emprunts à plus d'un an		
+ Avances conditionnées à plus d'un an		
- Charges à répartir sur plusieurs exercices		
C/ TOTAL DES AUTRES CAPITAUX	23 256	19 006
D/ FINANCEMENT STABLE = (B + C)	712 452	702 654
E/ FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL = (D - A)	508 812	505 624
Stocks		
+ Subventions à recevoir		
+ T.V.A		
+ Autres créances	197 336	184 176
+ Charges constatées d'avance	11 549	52 961
F/ TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	208 885	237 137
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT HORS SUBVENTIONS	208 885	238 292
Acomptes et avances dont les abonnements		
+ Dettes fournisseurs	141 814	74 768
+ Dettes financières		
+ Dettes sociales et fiscales	157 288	110 487
+ Emprunts à moins d'un an		
+ T.V.A à régler		
+ Autres dettes	5 777	1 991
+ Produits constatés d'avance		
G/ TOTAL DU PASSIF CIRCULANT	304 879	187 246
H/ BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT (F - G)	-513 764	49 891
Valeurs mobilières de placement		116 988
+ Disponibilités	604 806	337 590
- Concours bancaires		
I/ TRÉSORERIE	604 806	454 578
TOTAL ACTIF	1 017 331	890 200
TOTAL PASSIF	1 017 331	890 200

Compte de résultats 2014-2015

Budget prévisionnel 2016

COMPTE DE RÉSULTAT - BUDGET PRÉVISIONNEL		Réalisé 2014	Réalisé 2015	Prévisionnel 2016
PRODUITS D'EXPLOITATION				
SUBVENTIONS				
741800	Subvention Ministère de la Culture et de la Communication	29 700,00	29 700,00	29 900,00
	Sous-total	29 700,00	29 700,00	29 900,00
REPRISES ET TRANSFERT DE CHARGES				
781500	Reprise provision risques & charges	0,00	0,00	0,00
781740	Reprise provision deprec. créances	4 781,00	0,00	0,00
791000	Transfert de charges	26 058,90	2 672,12	3 100,00
	Sous-total	30 839,90	2 672,12	3 100,00
AUTRES PRODUITS				
751000	FCAP	304 086,72	315 328,72	320 000,00
	Sous-total	304 086,72	315 328,72	320 000,00
COTISATIONS				
756000	Cotisations	990 772,76	1 018 994,53	1 030 000,00
	Sous-total	990 772,76	1 018 994,53	1 030 000,00
A	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 355 399,38	1 366 695,37	1 383 000,00
CHARGES D'EXPLOITATION				
60 - ACHATS				
604100	Achat espaces communication	3 600,00	69 457,32	40 000,00
606110	Edf/Gdf	3 018,89	5 353,83	5 400,00
606300	Fournitures d'entretien	1 368,45	1 065,11	1 100,00
606400	Fournitures administratives	8 223,39	4 196,78	5 000,00
	Sous-total	16 210,73	80 073,04	51 500,00
61 - SERVICES EXTÉRIEURS				
613000	Locations véhicules	164,90	0,00	0,00
613200	Locations locaux fixes & charges	180 486,33	179 959,00	180 000,00
613500	Locations copieur, machine à affranch. & mat. tech	13 233,38	13 214,88	13 500,00
615200/500	Entretien immobilier et mobilier	2 937,14	1 630,15	1 650,00
615610	Maintenance fax, copieur, tel & matériel tech.	7 752,00	7 017,46	6 000,00
615611	Maintenance informatique	15 387,13	23 056,86	16 000,00
615620	Ménage Arcade	19 455,05	20 020,49	20 020,00
616000	Primes d'assurance	4 110,25	4 333,10	4 400,00
617000	Études et recherches	11 890,80	0,00	5 000,00
618300	Documentation	15 554,23	15 710,56	15 800,00
618500	Frais de colloques, séminaires	1 100,00	822,80	2 000,00
	Sous-total	272 071,21	265 765,30	264 370,00
62 - AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS				
621000	Personnel extérieur à l'entreprise	4 297,57	8 318,93	4 000,00
622620	Honoraires administratifs	18 366,0	19 532,00	22 380,00
622640	Autres honoraires	3 531,82	9 918,84	10 000,00

622700	Frais d'actes	50,00	81,12	50,00
623100	Annonces et insertions	104,05	111,60	100,00
623400	Cadeaux	2 216,90	740,75	1 500,00
623600	Catalogues, imprimés et imprimeurs	13 390,43	20 856,00	5 000,00
623800	Pourboires, dons	260,00	200,00	250,00
624800	Transport administratif	4 086,75	1 096,36	1 000,00
625120	Voyages élus, Représentants dans les Instances & Intervenants	39 730,66	40 852,53	30 000,00
625130	Voyages et missions permanents	11 332,71	10 673,38	12 000,00
625500	Frais et déménagement	1 198,00	0,00	5 000,00
625700	Mission réception tiers (hôtels, déf. & accueil)	12 292,54	12 706,13	12 800,00
625703	Mission réception élus (repas, hôtels et déf.)	26 992,95	17 861,64	19 500,00
625704	Mission réception permanents (hôtels et déf.)	11 533,31	11 324,47	11 000,00
625706	Missions réception Avignon	18 916,81	13 625,76	14 000,00
625707	Réception représentants dans les Instances & Perso. qualifiées	363,57	1 491,75	1 500,00
625708	Réception intervenants extérieurs	216,90	0,00	450,00
626000	Frais machine à affranchir et routeur	5 651,82	8 647,85	5 600,00
626100	Tel, Internet, Fonctionnement	12 449,51	9 286,12	9 300,00
627000	Services bancaires et assimilés	1 203,78	1 382,79	1 400,00
628000	Autres services	1 237,28	0,00	1 300,00
628100	Cotisations	8 578,00	8 202,00	8 300,00
628300	Frais formation	0,00	3 881,60	4 000,00
628500	Frais recrutement	0,00	280,80	200,00
	Sous-total	198 001,36	201 072,42	180 630,00
63 - IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS				
631100/3300	Taxe sur les salaires, Participation à la formation continue	50 733,95	32 603,81	51 000,00
635100	Impôt Taxe d'habitation	980,00	1 279,00	1 000,00
	Sous-total	51 713,95	33 882,81	52 000,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL				
641100	Salaires bruts	468 292,73	424 242,23	470 000,00
641200	Congés payés, RTT	-1 355,08	-9 663,00	-2 000,00
641410	Indemnités licenciement	0,00	50 000,00	0,00
641420	Indemnités transport	4 988,60	4 671,98	5 000,00
641440	Tickets restaurant	10 011,80	9 020,88	9 500,00
641430	Allocations formation / Gratification stage	159,92	102,24	0,00
641490	Indemnités Rupture conventionnelle	107 197,43	0,00	0,00
645000/7500	Charges sociales	235 533,12	186 956,17	238 000,00
	Sous-total	824 828,52	665 330,50	720 500,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
651600	Droit d'auteur	4 694,10	1 813,85	1 900,00
651610	Droit d'auteur graphiste	330,00	9 145,00	9 000,00
654400	Pertes créances irrécouvrables	3 009,00	0,00	3 000,00
	Sous-total	8 033,10	10 958,85	13 900,00
68 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS				
681110	Dotation amortissements immobilisations incorp.	9 358,96	6 484,68	7 000,00
681120	Dotation amortissements immobilisations corp.	2 890,04	3 773,53	3 000,00
681500	Provisions pour charges	1 905,00	4 250,00	4 300,00
681740	Dotation provision dépréciations créances clients	0,00	14 543,98	13 000,00
	Sous-total	14 154,00	29 052,19	27 300,00
B	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 385 012,87	1 286 135,11	1 310 200,00
C = A - B	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-29 613,49	80 560,26	72 800,00

COMPTE FINANCIER				
76 - PRODUITS FINANCIERS D				
766000	Gain de change	-	-	-
767000	Produits nets sur cessions de Vmp	0,00	283,76	300,00
768000	Autres produits financiers	5 515,77	1 166,99	5 200,00
	Sous-total	5 515,77	1 450,75	5 500,00
66 - CHARGES FINANCIÈRES E				
661100	Intérêts des emprunts	-	-	-
666000	Perte de change	-	-	-
668000	Autres charges financières	-	-	-
	Sous-total	0,00	0,00	0,00
F = D - E	RESULTAT FINANCIER	5 515,77	1 450,75	5 500,00
G = C + F	RESULTAT COURANT	-24 097,72	82 011,01	78 300,00
COMPTE CHARGES & PRODUITS EXCEPTIONNELS				
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS				
772000	Pdt Expt. Ex. Ant.	713,16	22 741,88	25 000,00
775200	Pdts cession immo corp	0,00	1 582,10	2 000,00
778000	Autres produits exceptionnels	141,02	0,00	0,00
	Sous-total	854,18	24 323,98	27 000,00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES				
672000	Charges exceptionnelles sur exercice antérieur	2 202,31	653,57	1 000,00
675200	Valeur cession immo	0,00	1 999,98	1 500,00
678000	Autres charges exceptionnelles	65,39	0,00	0,00
622610	Honoraires avocats	15 258,30	72 435,00	60 000,00
623620	Site internet	324,93	25 716,00	500,00
625709	Reception interregionales	0,00	0,00	42 000,00
	Sous-total	17 850,93	100 804,55	105 000,00
I = G - H	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-16 996,75	-76 480,57	-78 000,00
695000	Impot sur les sociétés	593,00	282,00	300,00
	Affectation de fonds propres	41 687,47	0,00	0,00
K = C + F + I - IS + Fd	RÉSULTAT	0,00	5 248,44	0,00

Exercice 2015 / Prévisionnel 2016

Le nouveau Conseil national, élu en septembre dernier, a pu poursuivre l'exercice budgétaire de l'année 2015 en bénéficiant d'une réserve que lui avait transmise le Conseil sortant en vue des évolutions éventuelles liées à de nouveaux axes stratégiques.

Pour autant, les dépenses ont été poursuivies selon des priorités conservées. Une attention particulière a été portée en direction des régions dans un contexte de réélection interne des délégations régionales ainsi que de réforme administrative des territoires et de campagnes des élections régionales.

Les mesures de prudence et de bonne gestion conduisent à une clôture de l'exercice 2015 avec un résultat positif de 5 248,44 €.

Dans la perspective de l'année 2016, le budget prévisionnel du syndicat est présenté selon les quatre options dynamiques suivantes :

- la création d'une ligne spécifique et pérenne à destination de l'animation de la vie syndicale en région ;
- les frais à anticiper dans l'éventualité d'un déménagement si la décision de l'achat d'un siège syndical se concrétise ;
- un développement des frais de déplacement dans les instances fédérales et communautaires de l'Union européenne ;
- une légère hausse prévisible des cotisations, suivant la trajectoire des années précédentes.

Compte de résultat 2015

PRODUITS 2015

Les produits d'exploitation réalisés s'élèvent à 1 366 695,37 €. Ceux de 2014 étaient de 1 355 399,38 €. On constate donc une variation de 0,83 % entre 2014 et 2015, ce qui marque une stabilité des produits, liée principalement, comme nous le verrons plus bas, aux cotisations.

La subvention allouée par la DGCA est reconduite pour un montant de 29 700 €. Le SYNDEAC avait demandé une aide de 40 000 € au titre du soutien aux actions que mène notre syndicat pour le développement de chantiers d'intérêt général pour l'ensemble des entreprises artistiques et culturelles qui travaillent dans le domaine de la création.

La part revenant au SYNDEAC dans la répartition 2015 du FCAP s'élève à 315 328,72 € (pour 304 086,72 € en 2014). Cette augmentation de 11 242 € (21 396,36 € entre 2013 et 2014) est constatée sur les 1^{er} et 2^e trimestres, alors que le 4^e trimestre amorce une légère baisse. La conjoncture laisse présager que notre syndicat continue de confirmer sa place en termes de représentativité comparée mais que l'augmentation a tendance diminuer.

Les cotisations atteignent en 2015 un montant de 1 018 994,53 € (990 772,76 € en 2014). On note une variation positive de 2,85 % par rapport à 2014 (pour rappel - 0,39% et 3 919,65 € entre 2013 et 2014). Cela marque là aussi, outre la stabilité des produits, une vigueur syndicale importante malgré le contexte difficile des financements dans notre secteur. Au 31 décembre 2015, le SYNDEAC dénombre 404 adhérents contre 389 au 31 décembre 2014 (et 335 au 31 décembre 2011, 252 en 2007).

Évolution des adhésions et des cotisations depuis le 31/12/2009

Au 31/12/année	Nombre structures	Augmentation	Montants (€)	Augmentation
2009	287	12%	805 190	5%
2010	305	6,5%	844 780	4,9%
2011	335	10%	893 489	5,8%
2012	365	8,96%	946 454	5,9%
2013	373	2,19%	994 692	5,1%
2014	384	4,29%	990 772	-0,39%
2015	404	3,86%	1 018 994	2,85%

CHARGES 2015

Les charges d'exploitation réalisées pour l'exercice 2015 sont de 1 286 135,11 €.

Le réalisé 2014 s'élevait à 1 385 012,87 €. Cela représente une variation à la baisse de 7,1 %. Celle-ci s'explique par des charges exceptionnelles en 2014 en termes de changement de personnel et sur les comptes 641 (salaires et traitements) et 645 (charges sociales), mais aussi par des mesures d'économie sur de nombreux postes de dépenses en 2015 malgré la hausse des frais d'avocat et les investissements sur le site internet.

ACHATS

Achat, espaces, communication

Après une politique réduite de communication par l'achat d'espaces publicitaires en 2014, le Conseil national choisit de mener une campagne à l'automne 2015. Des encarts sont achetés dans la presse quotidienne régionale à la demande des Délégations régionales qui le choisissent (La Bourgogne, L'Est Républicain, Le Progrès, La Provence...). Cette campagne est doublée d'une campagne nationale dans l'Humanité, Libération, et Le Monde toujours à l'occasion des élections régionales.

SERVICES EXTÉRIEURS

Entretien immobilier et mobilier

Ces dépenses concernent uniquement le petit bricolage au sein des locaux. En 2014, il y avait eu beaucoup de réparations, de problèmes de fuites et de plomberie qui heureusement ne se sont pas reproduits en 2015.

Maintenance informatique

En 2014, nous avions tenu un niveau minimum de maintenance car nous nous apprêtions à modifier entièrement notre site devenu obsolète. En 2015, l'ouverture du nouveau site nous amène à reprendre un niveau correct et régulier de maintenance. Nous avons dû aussi adapter notre base de données Filemaker.

Études et recherches

Nous avions prévu une dépense par mesure de précaution, en lien avec la négociation de l'accord d'indemnisation du chômage des intermittents. Ce projet ne s'est pas révélé utile et nous ne l'avons pas réalisé.

Personnel extérieur à l'entreprise

L'augmentation de cette ligne de dépenses correspond à l'intervention d'un vidéaste durant les *Rencontres professionnelles* et les *débats publics d'Avignon*, ainsi que des prestations techniques lors des *Rencontres Inter régionales* ou des *Rencontres parlementaires* au cours de l'exercice 2015.

Honoraires avocats

Cette charge augmente sensiblement en 2015 et le compte 622610 est présenté comme une charge exceptionnelle. En effet nous avons fait face, durant cet exercice, à plusieurs dépenses d'honoraires d'avocat. Un conseil prudhommal a été pris en charge pour deux adhérents, un autre demandé par la direction du SYNDEAC dans le cadre du départ d'un salarié, et enfin une représentation a été engagée dans le cadre de l'assignation portée contre le syndicat et 15 Centres dramatiques nationaux par la Fédération CGT Spectacle.

Autres honoraires

Cette hausse des dépenses correspond principalement à des travaux de transcription, de sténo ou de traduction concernant les réunions interrégionales.

Catalogues et imprimés

Nous avons budgété une dépense plus importante en 2015 qu'en 2014 car le Conseil national souhaitait un rapport d'activité plus fourni, et un travail d'impression important pour l'édition des Actes. L'enveloppe globale s'est révélée supérieure à notre prévisionnel de 18 000 € car nous avons également, au cours de l'année, pris en charge des travaux d'impression pour les délégations régionales qui le souhaitaient (Plateforme ou Livre blanc).

Site internet

Le développement, la création et la mise en œuvre du site sont présentés en charges exceptionnelles.

Transport administratif

Ce compte correspond au transport de la malle de matériel et de documents à Avignon ainsi qu'au service de coursiers. Le réalisé pour l'exercice 2014 est élevé car s'y ajoutait notre participation à la location de cars pour la mobilisation « Je marche pour la culture ». Nos dépenses reprennent en 2015 leur niveau classique.

Mission réception

Sur l'ensemble des lignes concernant les élus, les représentations syndicales, les permanents et les invités, au cours de l'année comme lors des rencontres à Avignon, les dépenses ont été réduites en 2015, deux facteurs se conjuguant. L'exercice 2014 avait été marqué par un nombre important d'invités pris en charge pour les débats publics. L'année 2015 inaugure la prise en charge des salariés de l'équipe à Avignon en appartements plutôt qu'en hôtels, ce qui réduit les coûts.

Affranchissement

Les frais d'affranchissement augmentent sensiblement en 2015 du fait des envois des rapports d'activités et financiers plus lourds, et accompagnés de la diffusion *des Actes* des rencontres interrégionales et parlementaires.

Téléphonie, Internet, Fonctionnement

La baisse de ces dépenses est due à la renégociation de notre contrat de flotte auprès d'un autre fournisseur.

Frais de formation

La reprise d'une politique de formation individuelle, en lien avec l'Afdas, mais dont une partie nous revient, explique cette hausse de dépenses après une année 2014 sans frais.

Taxe sur les salaires. Participation à la formation continue

La taxe sur les salaires 2015 est plus faible en pourcentage que celle de 2014 car la masse salariale est moins importante, mais aussi parce nous bénéficions d'un abattement en 2015.

Impôts, taxe d'habitation

La hausse de cette charge en 2015 est due à des pénalités de retard de paiement.

CHARGES DE PERSONNEL

Salaires et Charges sociales

La masse salariale en 2015 est plus faible qu'en 2014 pour plusieurs raisons. La mission confiée à Fabien André ne dure que 7 mois au lieu de 11 l'année précédente. La directrice adjointe Françoise Balais quitte ses fonctions en septembre 2015 et n'est remplacée qu'en novembre. Le juriste Palko Fassio quitte ses fonctions en octobre 2015 et n'est remplacé que sur l'exercice 2016. Enfin un poste de remplacement du congé maternité et parental de Joëlle Boullier avait été financé en 2014.

L'ensemble des charges sociales est proportionnellement moins important en 2015, du fait de la baisse de la masse salariale.

Indemnités de licenciement

Cette charge correspond en fait à l'indemnité transactionnelle versée lors du départ de Palko Fassio. En 2014, la ligne correspondante prenait en compte les fins de contrat d'Alain Herzog et de Lysis Caruana.

AUTRES CHARGES

Droits d'auteur et graphisme

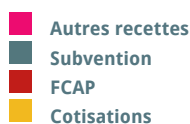
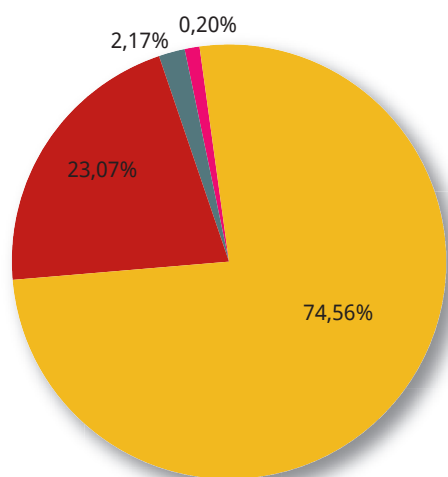
En 2014 la ligne était plus élevée qu'en 2015 car nous avons procédé aux paiements de Pascal Colrat. En 2015 les graphistes Serge Bloch et Alice Delachapelle répondent à des commandes plus importantes, notamment pour le site, le rapport d'activité et *les Actes*.

Dépréciation créances clients

Des structures qui n'ont pu honorer leurs créances sur plusieurs années, et dont les cotisations 2015 ne seront probablement pas payées, nous amènent à cette dépense.

Pour rappel, l'année 2015 est celle de référence sur le calcul de représentativité.

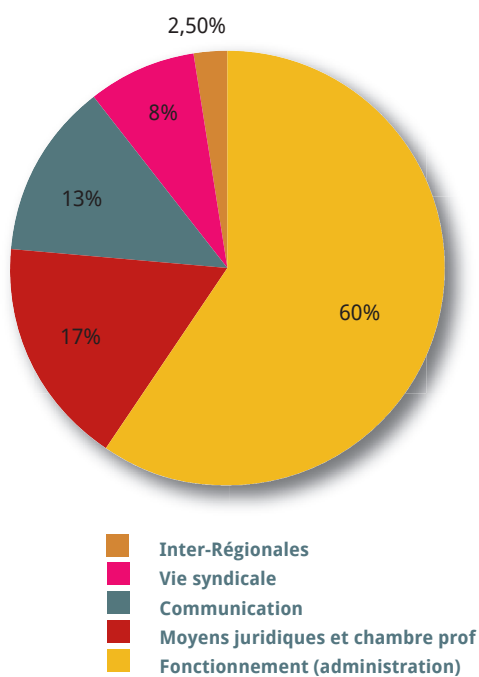
RÉPARTITION ANALYTIQUE DES PRODUITS



COMPTE DE RÉSULTAT 2015 / PRODUITS

Cotisations	74,56%
FCAP	23,07%
Subvention	2,17%
Autres recettes	0,20%
Total	100,00%

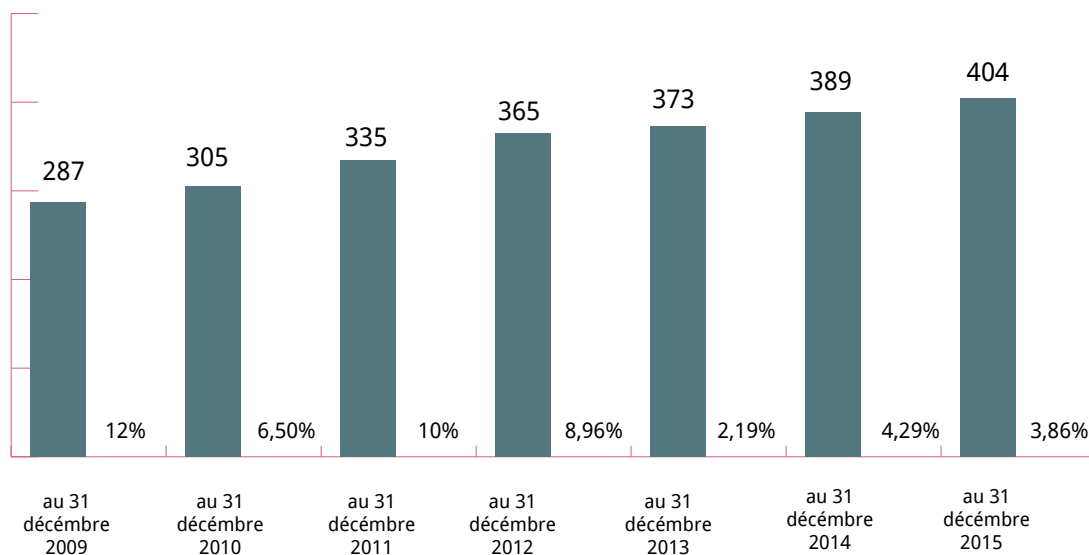
RÉPARTITION ANALYTIQUE DES CHARGES



COMPTE DE RÉSULTAT 2015 / CHARGES

Fonctionnement (administration)	60,35%
Moyens juridiques et chambre professionnelle	16,59%
Communication	12,57%
Vie syndicale	8,000%
Inter-Régionales	2,50%
Total	100,00%

PROGRESSION DES ADHÉSIONS 2009 / 2015



Progression en nombre et en % des adhésions par année, soit 36 % d'adhérents en plus depuis le 31/12/2009

PROGRESSION DES COTISATIONS 2009 / 2015



Augmentation des cotisations en % et en €, soit environ + 24 % des cotisations depuis le 31/12/2009

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015

L'ACTIF NET AU 31/12/2015 EST DE 1 017 331 €

L'actif net immobilisé est de 203 640 € (actif brut : 616 282 €) dont 14 274 € d'immobilisations corporelles. Les cotisations dues et non encaissées au 31 décembre 2015 sont de 14 543 €.

PASSIF ET RÉSULTAT 2015

Le report à nouveau au 31 décembre 2015 est de 683 947,88 €.

Le résultat de l'exercice est de 5 248,44 €.

Les fonds propres s'élèvent donc à 689 196,32 €.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2016

Le prévisionnel 2016 est présenté à l'équilibre, et à partir des produits d'exploitation équivalents au réalisé 2015 en tenant compte de l'évolution désormais régulière des cotisations et du FCAP. Les charges de fonctionnement sont reconduites dans leurs grands équilibres. Une ligne spécifique et pérenne est créée à destination de l'animation de la vie syndicale en région. Les frais à anticiper dans l'éventualité d'un déménagement, si la décision de l'achat d'un siège syndical se concrétise, sont anticipés. Il est enfin prévu un développement des frais de déplacement dans les instances fédérales et communautaires de l'Union européenne.

L'affectation du différentiel en charges exceptionnelles permettra au Conseil national élu de disposer d'une souplesse budgétaire pour conduire une politique réactive. Ce provisionnement est aussi un moyen d'anticiper un contexte économique difficile qui pourrait avoir des conséquences sur la stabilité des recettes constatées jusque-là.

PRODUITS 2016

Produits d'exploitation : 1 383 000 €

Subvention 2016

Nous avons réitéré notre demande de subvention à hauteur de 40 000 € auprès de la DGCA pour l'année 2016. Cette demande est effectuée au titre du soutien aux actions que mène notre syndicat, et plus précisément pour le développement de chantiers d'intérêt général pour l'ensemble du secteur. Un courrier de la DGCA reçu durant l'été, nous annonce que cette subvention est légèrement augmentée, pour atteindre 30 000 €.

FCAP

Des discussions sont toujours en cours pour une nouvelle répartition du Fonds Commun d'Aide au Paritarisme (FCAP), issu de cotisations assises sur la masse salariale des entreprises. La part non attribuable, c'est-à-dire la part des structures non adhérentes à l'un des 8 syndicats d'employeurs de la Branche, est aujourd'hui répartie entre syndicats au prorata du nombre de leurs adhérents, une fois distribuée à chacun une part forfaitaire égale. Certaines organisations syndicales d'employeurs revendiquent une augmentation de la répartition à parts égales pour chacun.

La hausse du nombre de nos adhérents a entraîné jusque-là une augmentation de la quote-part attribuée au SYNDEAC et nous provisionnons une somme correspondant à la trajectoire régulière depuis plusieurs années.

Adhésions

Le nombre des adhérents croît chaque année, nous provisionnons une somme correspondant elle aussi aux évolutions observées dans les derniers exercices.

CHARGES 2016

Charges d'exploitation : 1 310 200 €

ACHATS

Achat espaces, communication

L'approche médias impulsée en 2015 amène à reconduire cette charge mais en la minorant, les choix de campagne de presse se faisant probablement plutôt à échelle nationale que régionale comme dans l'exercice précédent.

EDF/GDF

Nous reprenons ces comptes en les augmentant légèrement dans l'éventualité d'un déménagement.

SERVICES EXTÉRIEURS

Maintenance informatique

Maintenant que le site est fonctionnel, nous réduisons légèrement notre enveloppe de maintenance annuelle. Et nous budgétons une enveloppe dans la perspective de l'achat de locaux qui impliquerait une maintenance de notre parc informatique.

Études et recherches

Nous budgétons seulement 5 000 € d'études dans la même dynamique de prudence que dans l'exercice antérieur.

Frais de colloque

Cette dépense est augmentée pour les projets dans le cadre de l'Union Européenne.

AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS

Honoraires administratifs

Ce compte contient les honoraires de notre cabinet comptable auprès duquel les payes et l'expertise comptable sont externalisées, ainsi que les honoraires de notre commissariat aux comptes (dossier de représentativité inclus). Un forfait de service a aussi été demandé pour une intervention d'Audiens sur la représentativité.

Honoraires Avocats

Permise par l'internalisation du soutien aux adhérents, l'implication du Pôle conseil et l'accès facilité aux ressources documentaires, la renégociation des contrats débutée en 2013 atteint une stabilité raisonnable avec une enveloppe à hauteur de 15 000 €.

Catalogues, imprimés et imprimeurs

Nous ne renouvelerons pas l'édition *des Actes* en 2016 et prévoyons des éditions numériques plutôt que papier pour les rapports.

Voyages élus, permanents, représentants Instances, réception

Les délégués régionaux élus, entourés d'équipes collégiales, vont se déplacer plus à l'intérieur des grandes régions. Cette dépense est prise en compte dans la ligne spécifique ouverte aux Régions en 2016.

Frais de déménagement

Dans la perspective éventuelle de l'achat de locaux, nous prévoyons des frais de déménagement.

CHARGES DE PERSONNEL

La situation particulière de 2015 étant résorbée, ce poste reflètera à nouveau la réalité de l'équipe permanente du SYNDEAC. Le montant des charges de personnel prévu au prévisionnel 2016 s'élève à 720 500 €.

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

L'ensemble des dotations aux amortissements est en cours de solde en 2015.

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Charges exceptionnelles sur exercice antérieur

Une provision pour des cotisations de l'année antérieure non réglées est inscrite par mesure de précaution.

Réception interrégionale

Cette ligne est créée tout particulièrement en 2016, la somme de 42 000 € lui est affectée. L'un des axes stratégiques du Conseil national demeure de favoriser l'autonomie d'action des délégations régionales par cette souplesse budgétaire.

Edité à 200 exemplaires par le **SYNDEAC**
Syndicat national
des entreprises artistiques et culturelles
8, rue Blanche 75009 Paris

Septembre 2016
Ne peut être vendu

Directrice de publication
Madeleine LOUARN

Chef de rédaction
Cyril SEASSAU

Suivi de rédaction et de fabrication
Marie-Pierre BAYLE, BÉATRICE LE LEU
et **Laurence RAOUL**

Ont collaboré
Romarc DAURIER
Laurence RAOUL
Cyril SEASSAU
Chloé SOURDILLAT

Graphiste
Alice DELACHAPELLE



8, rue Blanche
75009 Paris
Tél. : 01 44 53 72 10
Fax : 01 44 53 72 12
contact@syndeac.org
www.syndeac.org

